



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

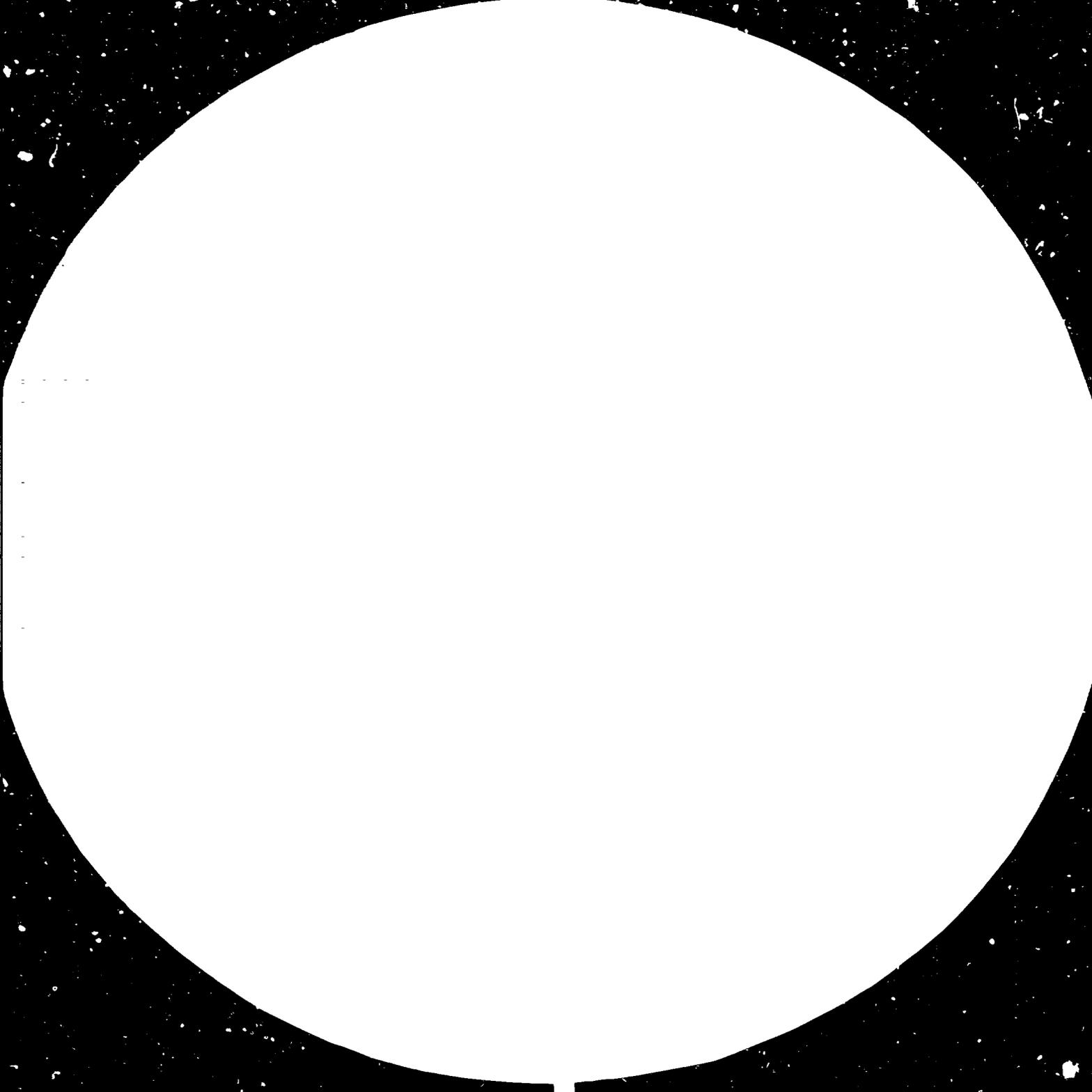
## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)



1.0

A resolution test pattern consisting of a vertical bar on the left and a horizontal bar on the right, both composed of five parallel lines. To the right of the horizontal bar is the number 1.0.

2.8

2.5

3.2

2.2

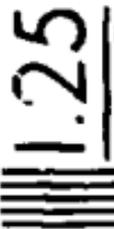
2.0

1.1

A resolution test pattern consisting of a vertical bar on the left and a horizontal bar on the right, both composed of five parallel lines. To the right of the horizontal bar is the number 1.1.

1.8

1.25

A resolution test pattern consisting of a vertical bar on the left and a horizontal bar on the right, both composed of five parallel lines. To the right of the horizontal bar is the number 1.25.

1.4

1.6



THE  
I  
CHING  
OR  
THE  
BOOK  
OF  
CHANGES

11875 - F

Distr. LIMITEE

UNIDO/CPE.2

20 octobre 1982

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

---

Première session de consultations  
avec les comités nationaux pour l'ONU/IDI

Vienne (Autriche), 24-27 mai 1982

RAPPORT \*

(consultation avec les comités nationaux  
pour l'ONU/IDI).

00150

---

\* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

V.82-31604

## TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	2
I. ORGANISATION DE LA REUNION	2
II. INFORMATIONS GENERALES SUR L'ONUUDI	3
- Sources de financement	3
- Programme de coopération technique	5
- Programmation des projets	6
- Etudes industrielles	7
III. PROGRAMMES SPECIAUX	8
- Système de consultations	8
- Programme de coopération en matière d'investissements	9
- Coopération économique entre pays en développement	10
- Programme spécial d'assistance aux pays les moins avancés	11
- Industrie et mise en valeur des ressources humaines	12
- Mise au point et transfert des techniques (et Banque d'information industrielle et technologique (INTIE))	13
- Activités dans le domaine de l'énergie	15
IV. CONSEILLERS INDUSTRIELS HORS SIEGE	16
V. ACTIVITES PREPARATOIRES A LA QUATRIEME CONFERENCE GENERALE DE L'ONUUDI	17
VI. QUESTIONS ADMINISTRATIVES	18
- Recrutement du personnel pour le Secrétariat	18
- Recrutement d'experts pour les projets hors siège	19
- Diffusion de la documentation	20
- Marchés et achats d'équipements	20
VII. CLOTURE DE LA REUNION	21
Annexe I	23

## INTRODUCTION

La "Réunion d'experts chargés d'examiner l'étendue des responsabilités des comités nationaux pour l'ONUDI compte tenu de la Déclaration et du Plan d'action de New Delhi et des programmes d'activités présentes et futures de l'Organisation" qui s'est tenue à Vienne du 15 au 17 décembre 1981, a adopté un certain nombre de recommandations dont l'une préconisait que les représentants des comités nationaux aient la possibilité, grâce à des visites au Siège de l'ONUDI de s'informer davantage des activités de l'Organisation. Par la suite, une réunion de directeurs s'est tenue en mars 1982 pour étudier ces recommandations et a notamment décidé d'inviter tous les ans à une session de consultations les représentants de plusieurs comités nationaux.

La première session de consultations avec les représentants de comités nationaux pour l'ONUDI a été organisée au Siège de l'ONUDI à Vienne du 24 au 27 mai 1982 par les fonctionnaires de la Section des relations avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales. L'objet de ces consultations était de mieux faire connaître aux comités nationaux l'ensemble des programmes, méthodes et activités de l'ONUDI et de donner à leurs membres la possibilité d'établir des contacts personnels avec de hauts fonctionnaires de l'ONUDI, permettant ainsi aux comités nationaux de participer davantage aux activités de l'Organisation.

### I. ORGANISATION DE LA REUNION

Des invitations ont été adressées à 12 comités nationaux (Bulgarie, Côte d'Ivoire, Italie, Koweït, Luxembourg, Malaisie, Mongolie, Pérou, République arabe syrienne, République-Unie de Tanzanie et Thaïlande). Les comités nationaux de Côte d'Ivoire, du Pérou et de République-Unie de Tanzanie ont été en mesure d'envoyer des représentants pour participer à ces consultations. Certains membres des délégations de la Hongrie, de la Malaisie et de la Thaïlande à la seizième session du Conseil du développement industriel, qui sont également membres de leurs comités nationaux respectifs, ont pu prendre part eux aussi aux consultations. La liste des participants figure à l'annexe I.

Le Directeur de la Division des services de conférence, de l'information et des relations extérieures a souhaité la bienvenue aux participants et souligné que, compte tenu des déclarations et plans d'action adoptés par les deuxième et troisième Conférences générales de l'ONUDI, les comités nationaux devraient jouer un rôle plus important dans les activités de l'Organisation. Il a ajouté que les consultations avaient été organisées en application d'une des recommandations formulées lors de la réunion d'experts de décembre 1981. Il a suggéré de mener les discussions d'une manière informelle de manière à faciliter les échanges de vues. Il a rappelé pour finir que les comités nationaux avaient un rôle clé à jouer dans des réunions régionales de grande importance telles que celles prévues dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique et a souhaité la formation de nouveaux comités nationaux dans les pays qui en étaient dépourvus.

Les participants ont rendu une visite de courtoisie à M. Abd-El Rahman Khane, Directeur exécutif, qui leur a souhaité la bienvenue et a déclaré que les comités nationaux pourraient contribuer au processus d'industrialisation en faisant mieux connaître l'ONUDI, de manière à ce que leurs pays puissent bénéficier de l'expérience et de l'aide de l'Organisation. Il leur a donné l'assurance que l'ONUDI veillerait à ce que toute la documentation la concernant soit présentée aussi largement que possible dans les centres d'information des Nations Unies. Les hauts fonctionnaires de l'ONUDI, se rendant dans des pays où existent des comités nationaux, essaieraient dans toute la mesure du possible de prendre contact avec les bureaux de ces comités. M. Khane a déclaré en conclusion que toute observation ou suggestion provenant des comités nationaux serait la bienvenue, s'agissant en particulier de la documentation à établir pour la quatrième Conférence générale de l'ONUDI.

Les participants ont également rendu une visite de courtoisie au Directeur de la Division des opérations industrielles qui leur a fourni des informations sur les modalités de l'assistance technique de l'ONUDI.

## II. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ONUDI

### Sources de financement

Le Directeur de la Division de la coordination des politiques a fait un exposé global sur les diverses sources de financement de l'Organisation et la manière dont les fonds étaient utilisés. Il a fait remarquer que ces sources

comprenaient, outre le budget ordinaire, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le programme des Services industriels spéciaux (SIS), le programme ordinaire, le Fonds des Nations Unies pour le développement industriel (FNUDI) et les fonds d'affectation spéciale.

- a) Le budget ordinaire de l'ONUDI, qui est approuvé sur une base biennale par l'Assemblée générale, fait partie du budget global de l'Organisation des Nations Unies. Il est utilisé principalement pour les dépenses administratives et pour le financement d'études et de recherches, l'organisation de réunions, séminaires et groupes de travail, ainsi que pour le financement de services de consultants;
- b) Le Programme des Nations Unies pour le développement informe tous les pays en développement du montant de leur Chiffre indicatif de planification (CIP), c'est-à-dire du montant, pour le cycle de programmation de cinq ans, des crédits ouverts pour chacun d'entre eux. A la suite de quoi chaque pays prépare un programme d'assistance technique pour tous les secteurs de l'économie, programme qui est présenté au PNUD, à l'attention du Conseil d'administration. Une fois le programme approuvé, l'ONUDI se voit confier la charge de réaliser les projets concernant le secteur industriel.
- c) Programme des services industriels spéciaux : A ce titre, le PNUD a mis à la disposition de l'ONUDI, pour une période de cinq ans, des crédits s'élevant à 17,5 millions de dollars des Etats-Unis destinés à des projets répondant à des besoins urgents et imprévus.
- d) Les crédits approuvés au titre du programme ordinaire s'élèvent à 7,2 millions de dollars des Etats-Unis pour deux ans.
- e) Le Fonds des Nations Unies pour le développement industriel a été créé en 1977 et a commencé à fonctionner en janvier 1978. Il est alimenté par des contributions volontaires. Au cours des trois dernières années, ces contributions ont atteint en moyenne un total annuel de 12,5 millions de dollars des Etats-Unis; elles comprenaient des contributions spéciales en monnaies non convertibles et des contributions générales en monnaies convertibles.
- f) Certains pays en développement qui décident de faire appel aux services de l'ONUDI sont disposés à en payer le coût. Ce mode de financement a reçu le nom de fonds d'affectation spéciale et il a été utilisé notamment par la Jamahiriya arabe libyenne.

M. F. Othman, représentant du comité national pour l'ONUDI de Malaisie, a souhaité savoir de quelle manière les crédits étaient répartis entre les différents pays et s'il était possible pour un pays d'obtenir les services d'un expert sans avoir à les payer.

M. J.D. Haji, représentant du comité national tanzanien, a fait remarquer que le coût des projets augmentait par suite des longs délais qui s'écoulaient entre leur préparation et leur réalisation.

En réponse à ces questions, le Directeur de la Division de la coordination des politiques a déclaré que l'ordre dans lequel les projets étaient approuvés était celui de l'arrivée des demandes. Lorsqu'une demande était formulée clairement, elle était immédiatement examinée, à condition toutefois que l'Organisation dispose des moyens nécessaires. Il a reconnu que le processus comportait des retards inévitables, toutes les décisions étant prises par consensus. Il a indiqué pour finir que les services d'un expert pouvaient être financés au titre des Services consultatifs technologiques à condition que le coût n'en soit pas trop élevé et que des ressources soient disponibles.

Le Chef du Service financier a complété les informations concernant le budget ordinaire. Etant donné que l'ONUDI fait toujours partie de l'Organisation des Nations Unies, son budget biennal est présenté à l'Assemblée générale pour approbation après examen par le Conseil du développement industriel. Ce budget est tout à fait spécifique et en constante expansion tant sur le plan des programmes que sur celui des ressources financières. Quand l'ONUDI deviendra une institution spécialisée, son budget sera examiné par le Comité du programme et du budget.

#### Programme de coopération technique

Le Directeur adjoint de la Division des opérations industrielles a présenté les activités menées par l'ONUDI au titre du programme de coopération technique, programme qui dispose de trois instruments : le recrutement d'experts, les achats et marchés et le programme de bourses de perfectionnement. Il a fait remarquer que l'assistance technique s'accroissait d'année en année sans pratiquement aucune augmentation des crédits. Le personnel des services techniques de la Division comprend surtout des scientifiques, des physiciens, des ingénieurs, etc. Les activités de la Division sont de trois ordres :

- activités fonctionnelles - études de faisabilité, infrastructure, gestion d'usine;
- activités techniques - agro-industries, industries métallurgiques, mécaniques, chimiques,
- services.

La formation est pour partie une activité fonctionnelle et pour partie un service; le programme relatif à l'énergie est tout à fait nouveau.

Le Directeur adjoint a procédé à une description de l'assistance technique fournie dans le domaine de l'énergie, en raison du grand intérêt manifesté pour la question. L'assistance technique porte sur le biogaz et les techniques de fermentation permettant de produire de l'alcool (éthanol et méthanol), techniques particulièrement intéressantes pour un grand nombre de pays et notamment les pays les moins avancés. Au cours de la Conférence de Nairobi, l'ONUDI a été invitée à assumer la fonction de chef de file de l'assistance aux pays en développement dans des domaines tels que la biomasse, l'alcool, l'énergie solaire, l'énergie éolienne, etc. L'assistance de l'ONUDI porte également sur les raffineries de pétrole, la gestion efficace du gaz naturel et l'exploitation de ce gaz.

Le Directeur adjoint a également brièvement exposé les activités de l'ONUDI relatives à la science et à la technique, domaine où, en coopération avec le Système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, l'ONUDI a réalisé 25 à 30 % de tous les projets notamment dans des secteurs tels que la fibre de carbone, la microélectronique, la biotechnologie et l'exploitation du caoutchouc naturel. Il a décrit les réalisations de l'ONUDI en matière de gestion des ressources en eau dans la zone du Sahel.

Il a indiqué également que l'ONUDI a été invitée à jouer le rôle d'agent d'exécution technique pour certaines banques telles que la Banque de développement islamique de Djedda ou encore le Fonds de l'OPEP. En outre, l'ONUDI a mis sur pied des programmes conjoints avec un certain nombre de pays tels que la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Yougoslavie et la Bulgarie.

En réponse à une question du représentant du comité national tanzanien, il a précisé qu'on peut recycler le caoutchouc mais pas pour en faire des pneus. Le caoutchouc recyclé peut être utilisé comme source d'énergie, comme revêtement des routes ou sous forme de panneaux.

#### Programmation des projets

Le Chef du Service de l'élaboration et de l'évaluation des programmes a indiqué aux participants que sa tâche consistait à élaborer les projets d'assistance technique jusqu'au stade de l'approbation. Il a ajouté que, dans son service, l'accent était mis sur chaque pays pris individuellement. Il n'est pas possible de mettre au point un programme quel qu'il soit sans être absolument sûr de la situation existant dans le pays concerné et des souhaits

du pays et de sa population. Pour la préparation du troisième cycle de programmation par pays du PNUD, qui a démarré en janvier 1982, son service s'est mis en rapport fin 1979 avec les conseillers industriels principaux hors siège pour leur demander de prendre contact avec les institutions s'occupant des secteurs industriels. Sur la base de ces prises de contact, des propositions ont été préparées et présentées aux gouvernements. Plusieurs missions de programmation ont abouti à des projets intéressants. La part de l'ONUDI dans les chiffres indicatifs de planification s'est accrue, ce qui montre bien l'importance que les pays accordent actuellement à l'industrie.

#### Etudes industrielles

Un représentant de la Division des études industrielles a présenté les recherches menées dans le domaine du développement et de l'industrialisation par trois services de la Division, celui des études mondiales et conceptuelles, celui des études par région et par pays et celui des études sectorielles.

- Le Service des études mondiales et conceptuelles analyse les aspects socio-économiques et les tendances à long terme de l'industrie mondiale et fournit des scénarios de processus de restructuration industrielle. Il suit aussi les progrès de la mise en oeuvre de la stratégie du développement de la troisième Décennie et sera chargé d'aider à la préparation de la stratégie pour la quatrième Décennie du développement. Le modèle de coopération industrielle mondiale établi par ce service sera relié aux modèles nationaux.
- Le Service des études par région et par pays mène des recherches sur la structure, la configuration et les tendances du développement industriel aux niveaux national, régional et sous-régional, en vue de faciliter la formulation et la mise en oeuvre de politiques et de stratégies du développement industriel. Ces études servent de base à la programmation des projets d'assistance technique. Le service effectue des recherches pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique et publie l'Etude du développement industriel.
- Le Service des études sectorielles analyse la situation actuelle et l'évolution prévisible des différents secteurs industriels, définit plusieurs stratégies sectorielles possibles et élabore des plans d'action. Ces études sont surtout utilisées dans le cadre du système de consultations de l'ONUDI.

### III. PROGRAMMES SPECIAUX

#### Système de consultations

Le Chef adjoint du Service des négociations a présenté le système de consultations aux participants et en a indiqué les objectifs généraux, à savoir : recenser les problèmes liés à l'industrialisation des pays en développement et examiner les moyens d'accélérer cette industrialisation, augmenter la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale et créer de nouvelles installations industrielles, étudier les tendances de l'industrie mondiale et formuler des solutions aux problèmes abordés au cours des consultations. Ces consultations se situent aux niveaux mondial, régional, interrégional et sectoriel; depuis 1977, l'ONUDI en a organisé pour neuf secteurs (engrais, cuirs et articles en cuir, sidérurgie, huiles et graisses végétales, pétrochimie, biens d'équipement, industrie alimentaire, produits pharmaceutiques et machinisme agricole).

Avant la tenue d'une consultation sur un secteur donné, il est indispensable de préparer une étude sur la situation mondiale actuelle du secteur et ses perspectives jusqu'à l'an 2000, en tenant compte des problèmes, des demandes futures, des questions de main-d'oeuvre, etc., et en examinant la façon dont les pays en développement pourraient augmenter leur production en dépit de ces obstacles. Ce document est analysé en détail par une équipe spéciale de fonctionnaires du Secrétariat qui établit la liste des questions qui seront examinées par des experts de pays développés et de pays en développement. Un groupe préparatoire comprenant environ 45 experts de l'industrie, des gouvernements et des syndicats décide ensuite si ces questions pourront être soumises à la Consultation. L'objectif principal des consultations est de rassembler des représentants des pouvoirs publics, du secteur privé, des institutions intéressées et des syndicats pour qu'ils entament des discussions, procèdent à un examen permanent des problèmes importants d'un secteur particulier et parviennent à un accord de principe.

Le Chef adjoint du Service des négociations a indiqué que les pays développés participent de façon plus intensive à ces consultations et que, dans certains cas, leurs représentants sont mieux préparés. Il a demandé aux comités nationaux d'aider l'ONUDI à faire en sorte que les documents soient transmis à qui de droit et que les participants aux réunions soient bien informés.

En réponse aux questions des représentants des comités nationaux hongrois et tanzanien, il leur a donné l'assurance que les documents relatifs à la réunion de consultation leur seraient adressés dans les délais voulus et a ajouté qu'il était possible aussi de s'adresser au Bureau du PNUD et des conseillers industriels hors siège pour obtenir ces documents.

#### Programme de coopération en matière d'investissements

Un représentant du Service du Programme de coopération en matière d'investissements a retracé brièvement l'historique de ce programme au titre duquel le service a entrepris, en collaboration avec la Banque mondiale et conformément à l'accord signé en 1973, les activités suivantes :

- a) Préparation d'études industrielles par secteur, d'études sur des branches particulières de l'industrie manufacturière et aide aux gouvernements pour la formulation de programmes de politique industrielle;
- b) Assistance aux gouvernements pour la commande d'études de faisabilité et la surveillance de leur réalisation;
- c) Sélection, préparation et approbation de projets dont le financement sera assuré par la Banque mondiale.

Conformément à l'accord, 75 % des coûts sont financés par la Banque mondiale et 25 % par l'ONUDI. Jusqu'à présent, 112 missions communes ont été effectuées dans plusieurs pays et, sur la base des études effectuées, la Banque mondiale a financé 34 projets dans 25 pays pour une somme totale de 1,3 milliard de dollars.

Les activités de promotion des investissements consistent à identifier et à sélectionner des projets à réaliser dans le secteur public ou dans le secteur privé. Jusqu'à présent, sept Services de promotion des investissements ont été ouverts (à Tokyo, New York, Cologne, Paris, Bruxelles, Zurich et Vienne). Ils prennent contact avec des investisseurs potentiels en vue de promouvoir des projets. On envisage la création de services analogues dans d'autres pays développés et dans les pays en développement avancés. Les réunions pour la promotion des investissements mettent en présence des partenaires potentiels de pays développés et de pays en développement et des investisseurs pour l'examen de projets. Des réunions de ce genre ont eu lieu au Bangladesh, en Chine, au Maroc, dans la région du Golfe, au Sénégal et à Sri Lanka. Il en sera organisé au Chili, au Népal, en Afrique orientale, en Afrique occidentale et au Pérou.

En outre, les Services de promotion des investissements de New York, de Paris et de Zurich forment des cadres de pays en développement aux techniques de promotion des investissements pour qu'ils soient en mesure d'oeuvrer à la réalisation de projets dans leurs pays respectifs.

Le représentant du comité national de Côte d'Ivoire a demandé si la Banque mondiale pourrait assurer le financement en Côte d'Ivoire d'un fonds qui permettrait de réaliser des études de faisabilité.

Le représentant du Comité national malaisien s'est enquis du temps dont l'ONUDI avait besoin pour organiser une réunion pour la promotion des investissements lorsque la demande lui en était faite par un pays membre.

En réponse à la première question, le représentant du Service a déclaré que la Banque mondiale accordait des prêts ou des crédits, mais non des subventions pures et simples; en réponse à la seconde, il a indiqué que l'ONUDI aurait besoin d'un an au moins parce qu'il fallait assurer le financement de la réunion, sélectionner un nombre suffisant de projets et, enfin, prendre contact avec les investisseurs potentiels.

#### Coopération économique entre pays en développement

L'Administrateur chargé de la Section de la coopération économique entre pays en développement a indiqué que la coopération entre pays en développement était à la fois économique et technique et qu'elle avait pour objectifs l'autosuffisance nationale et collective et l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Deux pays en développement, ou plus de deux, partagent volontairement les dépenses d'un programme, échangent les résultats de recherches techniques et mettent en commun leurs moyens limités.

Cette coopération doit être décidée par les pays en développement eux-mêmes, elle peut être bilatérale ou multilatérale et avoir un caractère sous-régional, régional ou interrégional. Qu'il s'agisse de coopération technique ou d'apports par des projets, c'est avant tout aux pays en développement eux-mêmes qu'il appartient de prendre des initiatives.

Cette coopération est encouragée par :

- a) Des réunions de solidarité : Des représentants des pays en développement les plus avancés sont invités à participer à une réunion dans un pays moins développé en vue d'examiner des dossiers de projets préparés par l'ONUDI en coopération avec le pays hôte. De telles réunions ont été organisées en Afghanistan, au Bangladesh, en Haïti, en Haute-Volta, au Soudan et en Tanzanie;

- b) Des projets communs à plusieurs pays en développement et mutuellement avantageux;
- c) L'échange d'expériences entre pays en développement grâce à des séminaires et des journées d'études portant sur un secteur donné, par exemple le biogaz en Chine et l'industrie du ciment en Turquie.

Pour terminer, l'Administration chargée de la Section a exprimé l'espoir que les comités nationaux aideront l'ONUDI à mettre en oeuvre ce programme.

En réponse à une question du représentant du Comité national tanzanien, il a déclaré que la responsabilité du suivi de ces réunions incombait aux pays hôtes. L'ONUDI fournissait seulement une certaine assistance technique et ne prenait en charge que les frais de voyage des personnes allant suivre un stage dans un autre pays.

#### Programme spécial d'assistance aux pays les moins avancés

Un représentant de la Section des pays les moins avancés a brièvement rappelé ce que sont les pays les moins avancés et énuméré les divers problèmes économiques auxquels ils sont confrontés. En outre, ces pays sont fréquemment ravagés par des catastrophes naturelles telles que la sécheresse et les inondations et souvent en proie à la guerre civile.

Donnant la priorité à la modernisation de l'agriculture, l'ONUDI fournit une assistance pour la production d'outils agricoles, d'engrais et de pesticides et l'installation de fonderies. La modernisation de l'agriculture permet également de créer des agro-industries. L'ONUDI aide aussi les pays les moins avancés à mettre en place une infrastructure comportant notamment des centres d'études et des laboratoires de contrôle de la qualité, et à créer des industries de transformation des matières premières. L'ONUDI a participé à la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui s'est tenue à Paris et à la Conférence sur les problèmes et les perspectives des pays africains les moins avancés.

Le représentant de la Section des pays les moins avancés a ajouté que plus de 80 % des ressources disponibles au titre des chiffres indicatifs de répartition du PNUD, environ 9 % du Fonds des Nations Unies pour le développement industriel et un million de dollars du programme des services industriels spéciaux servait à financer des activités préparant

le terrain pour des projets bilatéraux plus importants. Au titre du programme ordinaire, un million de dollars par an sont affectés à l'assistance technique dans ces pays. Seules les personnes ayant une certaine formation de base et travaillant déjà dans l'industrie peuvent bénéficier d'une formation financée par l'ONUDI.

En réponse à une question du représentant du comité national de Côte d'Ivoire, le représentant de la Section des pays les moins avancés a déclaré que ces pays devaient s'efforcer de résoudre eux-mêmes leurs problèmes. Il a exprimé le regret que l'ONUDI ne puisse pas faire davantage pour eux en raison de la diminution de ses ressources.

#### Industrie et mise en valeur des ressources humaines

Le Chef du Service de la formation a présenté le programme de formation de l'ONUDI. Tout en se réjouissant de l'importance croissante accordée à la formation, elle a rappelé que la Déclaration et le Plan d'action de New Delhi entre autres, avaient demandé aux pays en développement d'inclure la mise en valeur des ressources humaines dans leurs plans de développement, et avaient invité les pays développés à ouvrir leurs institutions de formation aux ressortissants des pays en développement. En outre l'ONUDI avait été priée de déterminer les besoins des pays en développement en matière de formation, de mettre au point les programmes de formation appropriés, d'évaluer les capacités de formation de ces pays et de les encourager à mettre sur pied des programmes de coopération.

Pour l'ONUDI, l'une des principales difficultés est le manque de données statistiques permettant de savoir quelles technologies seront utilisées dans l'avenir. Le Chef du Service de la formation a souligné la nécessité d'établir des statistiques sur les besoins actuels et prévus d'un pays en matière de formation, et aussi des projections à long terme. Il est indispensable de connaître les capacités de formation existantes et de savoir si les institutions nationales sont capables de donner la formation requise. La coopération entre les différents pays n'est pas simple; en effet, les économies sont différentes, et le type de formation donné dans un pays peut ne pas convenir à un autre.

Lorsqu'on a évalué les capacités de formation des pays en développement en Asie, on a constaté que 12 à 16 institutions seulement pouvaient coopérer entre elles parce qu'elles répondaient à des besoins fondamentaux.

Enfin, le Chef du Service de la formation a déclaré que les comités nationaux peuvent jouer un rôle très important dans l'inventaire des besoins de formation, parce qu'ils représentent tous les secteurs et sont à même de conseiller les gouvernements. Chaque comité pourrait aussi servir de lien entre les représentants de son pays qui adoptent des résolutions dans les réunions internationales et les personnes responsables des activités opérationnelles, ce qui permettrait d'assurer le suivi indispensable. Elle a attiré l'attention des participants sur la Consultation sur la mise en valeur des ressources humaines, qui doit se tenir prochainement.

Le représentant du comité national de Thaïlande a souhaité savoir si les dépenses afférentes au renforcement d'une institution existante étaient imputées au CIP du pays et si elles pouvaient être payées en partie grâce à une subvention.

Le représentant du comité national de Côte d'Ivoire a dit qu'il serait souhaitable que les offres de bourses soient envoyées aussi au comité national en temps opportun parce que le comité connaissait des gens susceptibles de profiter de ces offres. A son avis, certaines bourses n'étaient pas adaptées aux besoins des pays en développement.

Le représentant du comité national malaisien a demandé si les stagiaires recevaient également une formation dans les divers services de l'ONUDI.

En réponse aux questions, le Chef du Service de la formation a déclaré que les comités nationaux seraient tenus informés des activités de l'ONUDI et pourraient ainsi aider l'Organisation. Elle a ajouté que les dépenses afférentes au renforcement d'une institution devaient être prises en charge par le pays lui-même.

Mise au point et transfert des techniques (et Banque d'information industrielle et technologique (INTIB))

Le Chef du Service de la mise au point et du transfert des techniques a déclaré que les activités de son service étaient fondées sur le Programme d'action de Vienne sur la science et la technique au service du développement, adopté par la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement en 1979 et qui soulignait la nécessité de renforcer les capacités techniques des pays en développement. Pour ce faire, il fallait utiliser les capacités locales, ce qui exigeait les actions suivantes : mise en valeur des ressources humaines, création d'une infrastructure institutionnelle technologique,

affectation de ressources financières suffisantes, collecte et diffusion de l'information. Le Chef du Service a souligné la nécessité d'un cadre national, d'une stratégie précise et d'objectifs échelonnés. Lorsqu'un industriel envisage de créer une unité de production, il doit :

- i) définir le type de technologie nécessaire;
- ii) choisir la technologie la plus appropriée;
- iii) négocier les conditions;
- iv) acquérir cette technologie grâce à la signature d'un accord;
- v) adapter la technologie aux conditions locales;
- vi) veiller à ce que le personnel de l'entreprise reçoive la formation voulue;
- vii) veiller à ce que la technologie soit bien appliquée en tenant compte de facteurs tels que les matières premières, la commercialisation, le contrôle de la qualité, etc.

Si la technologie doit être mise au point dans le pays même, il faut donner à un institut les moyens financiers et le personnel nécessaires pour accomplir cette tâche. Aujourd'hui, les techniques traditionnelles doivent être perfectionnées grâce aux techniques modernes. Le Chef du Service a expliqué le terme de technologie appropriée et insisté sur l'importance du bon choix dans ce domaine. Il est indispensable d'évaluer les incidences des technologies avancées, telles que le génie génétique, les microprocesseurs, la robotisation, la biotechnologie, etc., dans les pays en développement et de disposer dans chaque pays en développement d'un certain nombre de personnes connaissant bien ces technologies et capables de les adapter aux besoins du pays. En conclusion, le Chef du Service a fait observer que les comités nationaux peuvent jouer un rôle très important dans les activités de l'ONUUDI et a recommandé que les fonctionnaires de l'ONUUDI en mission dans les divers pays donnent aux membres des comités nationaux des informations sur l'Organisation.

Les activités de l'ONUUDI dans le domaine considéré sont fondées sur des demandes spécifiques émanant des pays. Le Service réalise des enquêtes, organise des réunions et des séminaires nationaux auxquels les personnes qui s'occupent de la technologie sont invitées pour des séances de prospection d'idées, des voyages d'études et des stages de formation. En outre, le Groupe de la technologie publie diverses études, enquêtes, répertoires et manuels.

Le représentant du comité national thaïlandais a demandé à l'ONUDI de s'entremettre activement pour que les pays obtiennent les technologies appropriées à des conditions satisfaisantes.

Le représentant du comité national malaisien a indiqué que le service d'enregistrement des technologies examinait les incidences juridiques et économiques des accords. Il souhaitait savoir si d'autres pays que les pays socialistes seraient en mesure de fournir une évaluation technologique.

En réponse à ces questions, le Chef du Service a déclaré que toutes les demandes étaient examinées cas par cas. L'ONUDI juge nécessaire le maintien d'une certaine souplesse et cherche à mener des activités laissant un impact visible et susceptibles d'améliorer la situation. En réponse à la question portant sur l'évaluation technologique, il a déclaré que l'ONUDI, en coopération avec des institutions de financement du développement, mettait sur pied un projet pilote de réseau d'échanges d'informations technologiques qui répondrait à ce besoin lorsqu'il serait entièrement opérationnel.

Une représentante de la Section de l'information industrielle a montré l'importance de l'information dans la prise de décision. Le programme de la Banque d'informations industrielles et technologiques couvre à l'heure actuelle 20 secteurs, pour lesquels des consultations ont été organisées. La Banque reçoit chaque année environ mille demandes de renseignements exigeant des recherches spécifiques. Elle aide également au choix des technologies au stade du préinvestissement en indiquant les diverses possibilités existantes. Le Bulletin d'information de l'ONUDI préparé par cette Section donne un bref résumé des événements importants; il est envoyé à 30 000 destinataires. La représentante de la Section a informé les participants à la réunion qu'un répertoire des instituts de recherche technique et industrielle avait été établi.

#### Activités dans le domaine de l'énergie

L'assistant spécial du Directeur exécutif pour l'énergie a souligné les progrès de la recherche dans le domaine énergétique et indiqué qu'en raison de l'importance de l'énergie à l'heure actuelle, un groupe spécial avait été créé pour coordonner le programme de l'ONUDI dans ce domaine. Il a décrit

les problèmes auxquels sont confrontés les pays en développement en raison de la pénurie d'énergie et attiré l'attention des participants sur les rapports étroits qui existent entre le développement de l'industrie et l'énergie. Il a ajouté que les pays en développement pourraient éviter les erreurs commises dans les pays développés. Les pays en développement ont un potentiel énergétique énorme à exploiter en particulier dans le domaine hydro-électrique, mais ils deviennent déjà exportateurs nets d'énergie. Le déficit énergétique dont il a été question à Lima pourrait être facilement comblé grâce à une planification des mesures judicieuses. A cet égard, il faut tenir compte à la fois des besoins à court terme et des besoins à long terme.

#### IV. CONSEILLERS INDUSTRIELS HORS SIEGE

Un représentant de la Section d'étude des rapports sur les activités hors siège s'est présenté comme étant lui-même un ancien conseiller industriel hors siège et a donné des détails sur ce programme. Les conseillers industriels hors siège coordonnent les activités dans le domaine industriel, assurent des services sur le terrain et constituent, pour l'ONUDI des agents de liaison précieux. Des conseillers industriels hors siège sont en poste dans plusieurs pays en développement, mais, malheureusement, les crédits affectés à ce programme diminuent et son avenir n'est pas assuré.

Le représentant de la Section a également informé les participants des activités des administrateurs adjoints. Ces derniers sont nommés pour un an et leurs contrats peuvent être prolongés d'une année supplémentaire. Ils sont formés au Siège et reviennent à l'ONUDI pour une évaluation à mi-parcours. Ils assistent les conseillers industriels hors siège surtout dans l'élaboration et la formulation des projets, la préparation des documents d'information générale sur l'industrie et des documents relatifs aux projets, l'évaluation des résultats obtenus, la préparation du rapport d'évaluation et l'installation des experts de l'ONUDI.

Les représentants des comités nationaux thaïlandais et tanzanien ont insisté sur l'importance de ce programme pour les pays en développement et demandé qu'il soit renforcé, même s'il fallait pour cela retirer des crédits à d'autres programmes.

En réponse à cette intervention, le Chef par intérim de la Section des relations avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales a déclaré que l'Assemblée générale avait reconnu l'importance du programme des conseillers industriels hors siège. Mais, comme les contributions au FNUD ont considérablement diminué, les crédits affectés à ce programme ont été réduits.

#### V. ACTIVITES PREPARATOIRES A LA QUATRIEME CONFERENCE GENERALE DE L'ONUDI

Comme il avait été décidé, au niveau des directeurs, que les comités nationaux pour l'ONUDI devaient être étroitement associés aux préparatifs de la quatrième Conférence générale de l'ONUDI, qui se tiendra à Nairobi, Kenya, en 1984, le Président et les membres du groupe spécial chargé de préparer la quatrième Conférence générale de l'ONUDI ont été invités à participer à la première partie du programme. Le Président, qui est aussi le Directeur de la Division des études industrielles, a décrit la situation industrielle et économique présente qui se caractérise par un très net recul des taux de croissance, alors que les taux d'intérêt ont plus que triplé. Compte tenu des divers problèmes auxquels doivent faire face les pays en développement, tels que le déséquilibre croissant de la balance des paiements, la réduction des marchés pour les exportations, les coûts élevés de l'énergie, etc., un ordre du jour provisoire de la quatrième Conférence générale a été préparé et soumis au Conseil du développement industriel pour approbation, le groupe spécial est convaincu que les gouvernements devraient participer activement à la phase préparatoire. Le Président du groupe spécial a également dit aux participants que les membres du Groupe se rendraient dans divers pays.

Le représentant du comité national thaïlandais a recommandé que les gouvernements soient prévenus suffisamment à l'avance de ces visites pour qu'il soit possible d'organiser des rencontres avec les fonctionnaires compétents. Les documents à examiner devraient être concis et il faudrait qu'ils soient transmis aux pays avec une brève note d'information environ six mois avant l'ouverture de la Conférence.

Selon le représentant du comité national hongrois, la quatrième Conférence générale devrait non seulement définir des directives générales pour l'ONUDI mais aussi donner des conseils aux différents pays. Il faudrait également indiquer les perspectives d'industrialisation aux niveaux régional et national.

Selon le représentant du comité national de Côte d'Ivoire, l'objectif devrait être un développement industriel auquel les autochtones participeraient au maximum.

Le représentant du comité national malaisien a recommandé que les membres du Secrétariat se rendent dans des pays qui ont réussi leur industrialisation et dans des pays où l'industrialisation pose des problèmes.

Le représentant du comité national tanzanien a fait observer que l'ONUDI devrait avoir un calendrier pour les problèmes à traiter plutôt que pour les documents à préparer.

Le Président du Groupe spécial chargé de préparer la Conférence a pris note de ces remarques et de ces suggestions et dit qu'à l'heure actuelle le Groupe s'intéressait surtout aux idées. Il a promis de faire connaître suffisamment à l'avance la date des visites et demandé qu'on lui communique les noms des fonctionnaires s'occupant du programme économique. En outre, il a invité les pays à prendre eux-mêmes l'initiative d'organiser des réunions régionales; ainsi, la Malaisie pourrait organiser une réunion pour l'ANASE. Il a indiqué les modalités à prévoir pour ce type de réunions, les conditions préalables et certaines approches possibles et a signalé l'existence d'un document de travail interne mentionnant les thèmes ci-après :

- a) Evaluation, en temps opportun, des nouvelles tendances de l'industrialisation dans le monde et sensibilisation aux problèmes;
- b) Extension des activités permettant de mobiliser la coopération internationale;
- c) Renforcement des programmes de coopération technique;
- d) Développement des services de promotion et des services techniques.

## VI. QUESTIONS ADMINISTRATIVES

### Recrutement du personnel pour le Secrétariat

Le chef du Service du personnel a informé les participants que, conformément aux directives concernant le recrutement, on ne retenait que les candidats les plus aptes, les plus qualifiés pour le poste considéré et correspondant le mieux aux besoins de l'Organisation des Nations Unies. Pour le recrutement,

on tient également compte du principe de la répartition géographique ainsi que du nombre de postes souhaitable, qui est fixé en fonction de la quote-part des pays considérés, de leur population et de leur qualité de Membre. Le Chef du Service du personnel a indiqué que la majorité des pays se trouvait dans la fourchette inférieure qui va de 2 à 14, alors que pour certains, la fourchette était comprise entre 300 et 400. En règle générale, le secrétariat refuse les candidats provenant de pays surreprésentés et, à qualification égale, accorde la préférence aux femmes et aux jeunes.

Le Chef de la Section de recrutement du Secrétariat a donné d'autres détails au sujet du personnel travaillant à l'ONUDI. L'Organisation emploie actuellement 1 347 personnes réparties comme suit : 427 administrateurs, 796 agents des services généraux et 124 travailleurs manuels. Il a informé les participants que des fourchettes officieuses avaient été examinées pour les États membres en prévision de la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée et a indiqué quelles étaient ces fourchettes pour les pays des participants. Enfin, il a exposé l'ensemble de la procédure de recrutement et a demandé aux comités nationaux d'aider à trouver des candidats qualifiés pour le secrétariat.

En réponse à la question soulevée par le représentant du comité national malaisien, il a indiqué que les candidatures devaient être présentées au secrétariat même si la date limite fixée pour la vacance de poste en cause était dépassée. Il a ajouté pour finir que les fourchettes officielles s'appliquaient à l'ensemble du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

#### Recrutement d'experts pour les projets hors siège

Le Chef de la Section de recrutement des agents engagés au titre de projets a exposé les tâches de sa section qui est chargée de planifier, de coordonner et d'assurer le recrutement des agents engagés au titre de projets ainsi que des spécialistes de l'assistance opérationnelle dans le domaine de l'industrie, poste qui représente 47 % des frais d'exécution des projets d'assistance technique. L'année dernière, on a recruté 946 experts et prolongé le contrat de 549 autres. A cet égard, les comités nationaux auraient un rôle important à jouer, en suggérant le nom d'experts de haut niveau prêts à travailler pour de courtes périodes dans d'autres pays en développement. Dans les pays développés, cette tâche est remplie par des organismes nationaux de recrutement.

A l'heure actuelle, les seuls points de contact dans les pays en développement sont les représentants résidents et les conseillers industriels principaux hors siège. Il a indiqué aux participants que, malgré la recommandation de l'Assemblée générale tendant à ce que 50 % des experts soient recrutés dans les pays en développement, 35 % d'entre eux seulement venaient de ces pays. Il a fait valoir que les missions de courte durée permettaient aux experts d'enrichir leur expérience et ne constituaient pas un "exode des cerveaux"; il a demandé aux comités nationaux d'aider l'ONUDI en abrégant les délais nécessaires à l'approbation des candidatures et en veillant à ce que les descriptions de postes soient établies conformément aux directives.

#### Diffusion de la documentation

Le Chef du Groupe des documents a déclaré que les documents de l'ONUDI étaient automatiquement envoyés aux bibliothèques, centres d'études, centres d'information, ministères, ambassades et bureaux des Nations Unies dans le monde entier, conformément aux règlements de l'Organisation des Nations Unies. En conclusion, il a attiré l'attention des participants sur la procédure à suivre pour obtenir des documents en rappelant que l'on devait indiquer la cote des documents souhaités ainsi que l'initiale des langues dans lesquelles on désirait les recevoir. En réponse à la question soulevée par le représentant du comité national thaïlandais, il a indiqué que les documents étaient envoyés aux représentants résidents et aux conseillers industriels principaux hors siège et qu'à l'avenir ils seraient également envoyés aux comités nationaux.

#### Marchés et achats d'équipements

L'administrateur chargé du Service des achats et des marchés a indiqué que son service mettait au point les accords avec les sociétés d'ingénieurs-conseils et passait des commandes de matériel pour les projets auprès des fabricants, en s'efforçant d'obtenir, pour les gouvernements ce qu'il y avait de mieux aux prix les plus raisonnables. Le service dispose d'un fichier où sont répertoriés 3 000 organismes ainsi que de 20 millions d'entrées sur l'ordinateur. Pour les équipements, il dispose d'un mini-ordinateur à 1 200 entrées et d'une bibliothèque.

En vertu du règlement financier, il faut faire appel à la concurrence pour tout marché ou toute commande de plus de 10 000 dollars des Etats-Unis et présenter pour examen au Comité des marchés de l'ONUDI les marchés ou commandes supérieurs à 40 000 dollars des Etats-Unis. Avant de pouvoir conclure un marché, il faut que la firme choisie soit agréée par le pays bénéficiaire. Le choix se porte sur l'entreprise qui propose les prix les plus bas et remplit toutes les conditions stipulées pour ce qui est de la durée de l'affectation, de la part des travaux à exécuter sur place, du temps consacré à l'exécution du projet, de son importance, de son ancienneté, de sa connaissance du pays et de sa connaissance spécifique des projets en cause. De leur côté, les gouvernements doivent fournir à l'entrepreneur les services et installations promis.

Les commandes sont passées auprès des fabricants qui proposent les prix les plus bas, tout en satisfaisant à toutes les spécifications exigées pour le projet. Dans le cas des achats d'équipements, la procédure est plus simple : passation de la commande, suivi des opérations, livraison des équipements, etc. Le représentant résident est tenu informé et l'on attend des gouvernements qu'ils autorisent l'importation des équipements en franchise.

En réponse à une question du représentant du comité national ivoirien, il a indiqué que, si la Côte d'Ivoire souhaitait bénéficier du concours de l'ONUDI pour l'achat d'un four, son service pouvait communiquer le nom de plusieurs fabricants de ce matériel, mais que si elle désirait exécuter elle-même ce projet, c'est la Section de l'information industrielle qui pourrait lui fournir une aide. Il a indiqué pour conclure que l'ONUDI fournissait gratuitement les renseignements demandés.

#### VII. CLOTURE DE LA REUNION

Le Chef par intérim de la Section des relations avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales a remercié les participants d'avoir bien voulu prendre part à ces consultations. Il a réaffirmé le souhait du Directeur exécutif de donner une impulsion nouvelle à ces comités et a indiqué que de telles consultations auraient lieu tous les ans. Il a demandé aux participants de lui dire comment on pourrait améliorer le fonctionnement de ces comités. Il les a priés d'aider à promouvoir l'industrie, ce qui favoriserait

la réalisation des objectifs de l'ONUDI. Le cas échéant, l'Organisation peut aider à préparer des articles en vue de leur publication. Il a assuré les participants que tous les documents, à l'exception de ceux qui sont destinés à la vente, seraient régulièrement envoyés aux comités nationaux.

Les participants se sont déclarés satisfaits des informations fournies, ont souligné l'utilité des consultations et ont exprimé l'espoir que celles-ci seraient organisées à intervalles réguliers. Ils ont également déclaré qu'elles leur permettraient de mieux profiter de toutes les possibilités que leur offre l'ONUDI. Enfin, le Président du comité national tanzanien a demandé à l'ONUDI d'envoyer une liste complète de documents aux comités nationaux afin que ceux-ci puissent choisir ceux dont ils ont besoin. Le Secrétaire général du comité national ivoirien a demandé que des informations sur toutes les activités de l'ONUDI soient communiquées aux comités nationaux. La communication d'informations sur le programme de bourses, notamment, leur permettraient de participer à la sélection des candidats.

Annexe I

LISTE DES PARTICIPANTS

Comité national hongrois	M. Tamás Sömjen, Secrétaire
Comité national ivoirien	M. N. Cho, Secrétaire général
Comité national malaisien	M. Fazaruddin Othman
Comité national péruvien	M. Carlos Carrillo, Secrétaire permanent
Comité national thaïlandais	M. Sukon Kuansuwan M. Pataravadee Komalarachun
Comité national tanzanien	M. F. S. Mujuni, Président M. J. D. Haji M. E. P. Simwela

